



PROGRAMME DES BACS VERTS

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (FAQ)

Pourquoi l'EWSWA lance-t-il un nouveau programme de bacs verts?

La ville de Windsor et le comté d'Essex ont demandé à l'EWSWA de lancer un « **programme de bacs verts** » pour les déchets alimentaires et organiques régionaux dans les huit municipalités afin de se conformer à la législation provinciale. Selon les prévisions 2022-2023 d'un audit des déchets résidentiels en bordure de rue, les ordures ménagères moyennes contiennent **48 % d'aliments et de déchets organiques**. Cette ressource précieuse doit être tenue à l'écart des décharges.

Qu'est-ce que le Programme des bacs verts?

Il s'agit d'un programme de collecte résidentielle en bordure de rue qui est utilisé par de nombreuses municipalités de l'Ontario pour éviter que les déchets alimentaires et organiques ne se retrouvent dans les décharges. La poubelle verte sera ramassée chaque semaine, ce qui permettra de réduire les odeurs et d'augmenter la participation, en facilitant l'élimination des déchets alimentaires et organiques des décharges. Cette approche facilite le choix. **Les déchets alimentaires sont trop bons pour être gaspillés : mettez-les dans le bac vert!**

Qui participera au Programme des bacs verts?

Les maisons unifamiliales et les immeubles collectifs de moins de sept logements sont concernés par ce nouveau programme. **Les résidents n'ont pas besoin de s'inscrire!** Les domiciles qui bénéficient actuellement de la collecte des déchets en bordure de rue recevront automatiquement un bac vert.

Quels sont les avantages du Programme des bacs verts pour la région et ses résidents?

- Augmenter le taux de réacheminement de la région, qui stagne entre 30 et 35 %.
- Économiser l'argent des contribuables en réduisant de moitié les déchets.
- Prolonger la durée de vie de la seule décharge régionale d'Essex-Windsor en activité, en évitant les coûts élevés d'une nouvelle décharge.
- Réduire les émissions de méthane en évitant que les déchets alimentaires et organiques ne se retrouvent dans notre unique décharge.
- Le produit final du programme (l'engrais) contribue à la croissance naturelle de nouvelles cultures pour vous et les générations à venir.
- Renforcer la réputation de la région en tant que région tournée vers l'avenir, attirant les investisseurs et soutenant la croissance économique.
- Favoriser un sens partagé de la responsabilité environnementale, qui soutient cette région riche en agriculture.

Quand commenceront les services de collecte?

Le Programme des bacs verts sera lancé en deux phases afin de s'aligner sur les contrats de gestion des déchets municipaux existants.

- **Phase 1 :** Essex, Lakeshore, LaSalle, Tecumseh et Windsor : la collecte commence la semaine du 21 octobre 2025.
- **Phase 2 :** Amherstburg, Kingsville et Leamington : la collecte commencera à l'automne 2026.

Dois-je acheter un bac vert?

Non, vous n'avez pas besoin d'acheter un bac vert. Un bac vert sera livré chez vous. Le bac vert comprend :

- Bac vert de 120 L avec verrouillage par gravité
- Bac de cuisine de 7 L
- Échantillon de sac compostable
- Instruction du programme

Les livraisons aux habitations de la phase 1 commenceront en juillet 2025 et dureront trois mois. Téléchargez l'application gratuite Recycle Coach pour obtenir les dernières informations sur les livraisons.

Comment dois-je conserver les déchets alimentaires et organiques dans ma cuisine?

Les résidents recevront un bac de 7 litres afin de faciliter la collecte des déchets alimentaires et organiques dans la cuisine. Le bac de cuisine peut être doublé d'un sac compostable (semblable à celui de votre poubelle de cuisine). Lorsque le bac de cuisine est plein, ou en cas de besoin, videz son contenu dans le bac vert. Le bac de cuisine est doté d'un couvercle qui reste ouvert pour une utilisation d'une seule main et peut être lavé à la main ou au lave-vaisselle.

Qu'est-ce qu'un verrouillage par gravité?

Le verrouillage par gravité est un mécanisme spécial pour les programmes de collecte automatisés. Plus important encore, il maintient le bac vert bien fermé pour empêcher les animaux nuisibles d'accéder à son contenu. Le verrouillage se libère automatiquement lorsque le bac vert est soulevé et déposé par le camion de collecte, ce qui permet d'en vider le contenu et d'éviter ainsi la collecte manuelle.

Comment placer mon bac vert de la bonne façon pour la collecte?

Les bacs verts sont vidés à l'aide d'un bras mécanique sur le camion de collecte, un système efficace et sans contact qui contribue à améliorer la sécurité des travailleurs. Le bras mécanique ne fonctionne que si vous respectez ces conditions :

1. **PLACEZ** le bac à environ 30 cm (1 po) de la bordure de rue
2. **POINTEZ** les flèches sur le bac vers la rue
3. **ESPACEZ** le bac d'au moins 1 mètre des autres poubelles ou structures

Que faire si j'ai des problèmes avec mon bac vert?

L'EWSWA fournira des services d'entretien des bacs pour le Programme des bacs verts dans tout l'Ontario.

De plus amples informations seront fournies dans le kit du bac vert qui sera livré à votre domicile.

Quelles matières sont acceptées dans le Programme des bacs verts?

Comme dans d'autres programmes (bacs bleus, etc.), **seules les matières acceptées** peuvent être déposées dans le bac vert afin que le produit final (par exemple, l'engrais) soit utilisable.

Déchets alimentaires (tous les déchets alimentaires périmés ou gaspillés, pelures, écorces) :

- Viande, fruits, légumes, os, coquilles, produits laitiers, produits de boulangerie (pain, gâteaux, muffins), produits secs (pâtes, légumineuses, etc.)
- Huiles de cuisson, épices, fines herbes

Matières organiques:

- Ustensiles/bâtonnets en bois
- Mouchoirs, essuie-tout, serviettes, assiettes, sacs en papier
- Cheveux humains et poils d'animaux
- Sacs et emballages compostables

Pourquoi dois-je mettre mes déchets alimentaires dans le bac vert?

Les matériaux du bac vert seront traités par Seaclyff Energy Corporation à Leamington, qui produira de l'énergie renouvelable, comme l'électricité vendue au réseau et l'énergie thermique pour chauffer une serre locale, et l'engrais pour les fermes locales. En utilisant le bac vert, vous contribuez à l'économie circulaire et soutenez la durabilité de l'agriculture!

Quel est l'horaire de ma collecte?

Votre calendrier municipal 2025 contiendra ces informations ainsi que sur le site www.ewswa.org

Que puis-je faire si je n'ai pas le Programme des bacs verts (bâtiments résidentiels ou municipalités de phase 2)?

La nourriture est une ressource précieuse et ne doit pas être gaspillée. En l'absence d'un programme de bacs verts, les citoyens peuvent acheter des composteurs/digesteurs dans les magasins de bricolage locaux. Visitez le site www.ewswa.org pour trouver des solutions permettant d'éviter la mise en décharge des déchets alimentaires et organiques.

Devenez verts avec nous!



Ressources du Programme des bacs verts

Téléchargez l'application gratuite **Recycle Coach**:

Disponible sur Apple Store et Google Play



Matières acceptées dans le bac vert:

<https://www.ewswa.org/curbside-collec0on/green-bin/>

Inscrivez-vous pour recevoir l'infolettre EWSWA gratuite:

<https://www.ewswa.org/subscribe/>

Déclaration de principe sur les déchets alimentaires et organiques de l'Ontario :

<https://www.ontario.ca/page/food-and-organic-waste-policy-statement>



Scan for more info.



@ewswa



ewswarecycles



EWSWAorg



E-Newsletter (via website)



www.ewswa.org



ask@ewswa.org



1-800-563-3377